Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20260320-2026_016-DE

SAINT-JUST
terre de vie et d'histoire

Grand Site Mégalithique de Bretagne

2026/016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Chantal BOURY, Mme Sonia DEBROUX, Mme Catherine DUTHU-DEBRAY, Mme Brigitte GARDET, Mme Aline HERVÉ, M. Hervé JARNOT, M. Jean-Marie LE GALL, Mme Emma MORIN, M. Rafaël MORTIER

Date de convocation : le 16 mars 2026

Secrétaire de séance : M. Christophe DETAIN

Objet :
Fixation du nombre d'adjoints au Maire

Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire élu, prend la présidence de la séance.

En application de l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,
Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de Saint-Just étant de 15, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser QUATRE.
Vu la proposition de Monsieur le Maire de créer 4 postes d'adjoints au Maire,

Après délibération et vote à bulletins secrets, le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 blancs, décide de créer 4 postes d'adjoints au Maire et charge Monsieur le Maire de procéder immédiatement à l'élection de ces 4 adjoints au Maire.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Nicolas DEBRAY



MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr